



Département de la Sarthe  
Commune de Teloché  
"Le Pré du Moulin"

PROVISOIRE

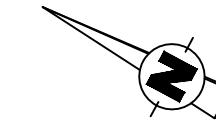


**PLAN DE COMPOSITION**  
Echelle 1/1000

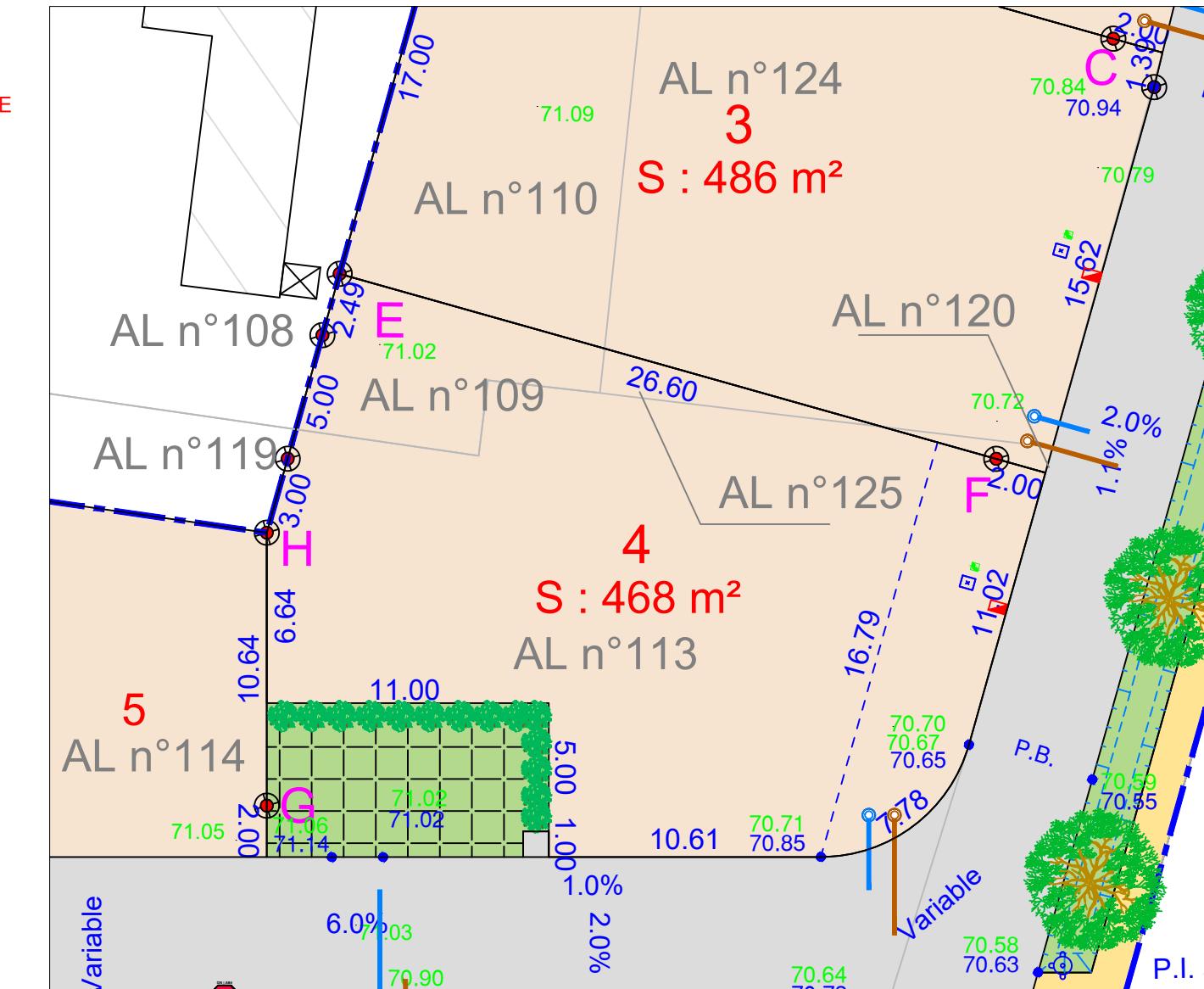
Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement  
3 Rue René Hatet - Appt n°002  
72000 Le Mans  
Tél. : 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU  
SELARL de géomètres-Experts  
13 bis rue Jean Gremillon  
72000 LE MANS  
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

**Plan de bornage**  
**Lot 4**  
Echelle : 1/250



Section AL n°109/p113/125  
Superficie : 468m<sup>2</sup>  
Surface de plancher : 200m<sup>2</sup>



- Haies à planter à la charge de l'aménageur
- Arbres à planter à la charge de l'aménageur
- Coffret ENEDIS et GAZ
- Citerneau
- Boite de branchement EP
- Boite de branchement EU
- Regard préfa. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE
- Parkings (dalles engazonnées)
- Emprise lotissement
- Cote planimétrique
- Cote planimétrique
- Borne OGE plaquette nouvelle
- 67.47 cote altimétrique TN (avant travaux)
- 67.68 cote altimétrique voirie projet (Phase DCE)

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.  
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

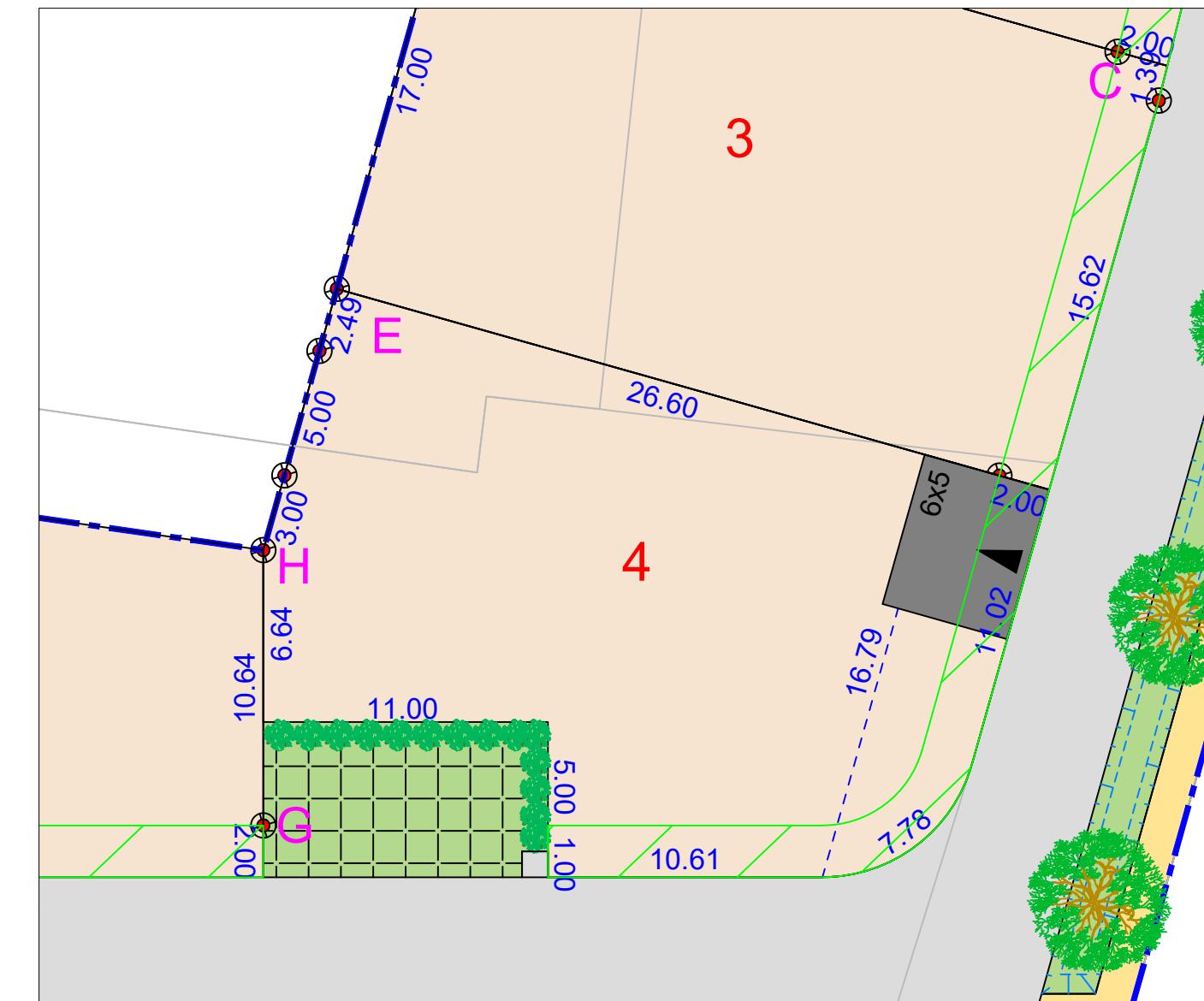
0 10 20m

Etabli le 14 Mars 2022

Modifié le 14 Novembre 2025

**Règlement Graphique  
Lot 4**  
Echelle : 1/250

NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.



haie à créer à la charge de l'aménageur

accès imposé de dimensions 6x5ml (à charge de l'acquéreur)

arbre à créer à la charge de l'aménageur

accès imposé de dimensions 5x5ml (à charge de l'acquéreur)

arbre existant conservé

zone inconstructible sauf pour les clôtures (2m de large)

emprise lotissement

zone inconstructible (zone humide)